



VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

N° 01_01_2025_070

Envoyé en préfecture le 21/11/2025

Reçu en préfecture le 21/11/2025

Publié le

Berger
Levraud

République Française

Département de l'Isère

Arrondissement de Grenoble

Canton de Meylan

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt cinq

le 17 novembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 10 novembre 2025

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes Caroline HALLE, Marie-Béatrice MATHIEU, - MM Roger BOIS, Gilles FARRUGIA, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Adjoint(e)s. Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Christine CARBONE, Catherine FAVAND, Nadine HEILLIETTE, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAULT- MM Jean-Franck BARONI, Claude BAUSSAND, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Mme Laurence LE BARRILLEC (pouvoir à M. Patrick DESCHARRIERES), Mme Virginie SONJON (pouvoir à M. Gilles FARRUGIA) - Mme Flavie PARENDEL (pouvoir à M. Laurent COQUET), Mme Marie-France CARRE (pouvoir à Mme Christine CARBONNE) - M. Xavier VIGNON (pouvoir à M. Roger BOIS).

Absent non excusé : M. Michel PINERI.

M Paul KLEIN est nommé secrétaire.

- Vu la convention cadre, en date du 9 juin 2023, visée à l'article L302-9-1 du code de la construction et de l'habitation précisant les modalités de réalisation de l'opération de logements locatifs sociaux « L'Abaca » à Montbonnot-Saint-Martin,
- Vu la délibération n°7 du Conseil municipal en date du 27 juin 2023, relative au versement d'une subvention communale exceptionnelle à la SDH pour l'acquisition d'un terrain en vue de la réalisation de 35 logements sociaux,
- Vu la délibération communautaire n°DEL-2023-0302 du 25 septembre 2023, la délibération n°3 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2023, et la convention n°DALE-23-411 accordant une première subvention de la Communauté de Communes « Le Grésivaudan » à l'opération,
- Vu la délibération communautaire n° DEL-2025-0275 du 29 septembre 2025 accordant une subvention complémentaire à l'opération,

OBJET :

Signature d'une convention avec la Communauté de Communes "Le Grésivaudan" pour l'octroi d'une aide complémentaire dans le cadre de la réalisation de logements sociaux
-
« L'Abaca »

Certifie exécutoire

Publié sur le site Internet www.montbonnot.fr et inséré au registre des délibérations de la commune de Montbonnot-Saint-Martin

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que l'opération « L'Abaca », située Allée du Pré de l'Eau, comportera 21 logements locatifs sociaux construits par la SDH et 14 logements en accession sociale construits par Isère Habitat.

La Communauté de Communes « Le Grésivaudan » octroie une aide aux communes, pour la production de logements locatifs sociaux. Pour « L'Abaca », cette aide s'élevait à 592 000 € (42 000 € de subvention de droit commun + 550 000 € de subvention exceptionnelle pour l'acquisition foncière).

La SDH s'est manifestée auprès de la Communauté de Communes « Le Grésivaudan » afin de bénéficier d'une subvention complémentaire pour équilibrer son opération.

La Communauté de Communes « Le Grésivaudan » a décidé d'octroyer une subvention complémentaire de 84 000 € à la commune (délibération n°DEL-2025-0275 du 29 septembre 2025). Cette subvention complémentaire sera ensuite reversée par la commune à la SDH.

Pour percevoir cette aide, il appartient au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer, avec la Communauté de Communes, la convention ci-annexée.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, autorise le Maire à signer cette convention.

Le secrétaire de séance,
Paul KLEIN



Annexe : Convention

Fait à Montbonnot-Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Dominique BONNET

